

Belgium-Namur: Education and training services

OJ S 219/2016 12/11/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: École d'administration publique

Postal address: Rue d'Harscamp 11

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Anne Rysenaer

E-mail: a.rysenauer@eap-wb.be

Telephone: +32 81326653

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://eap-wb.be>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=253750>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Organisme d'intérêt public

I.3. Main activity

Other: Formations

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché public de services relatif à la formation «gestion de projets et conduite de réunion de projets».

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 24: Education and vocational education services

NUTS code BE Belgique / België

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La mission consiste en trois formations divisées en 2 lots. Le premier lot est composé de deux formations, chacune intitulée « partie ».

— Lot 1 — « gérer des projets »

Les formations de ce lot constituent le « tronc commun » de 2 formations articulant:

o 4 journées de formations « transversales », en tronc commun, organisées par l'École et qui font l'objet du présent marché:

— Partie 1 — « Introduction à la gestion de projets » : 1 jour

— Partie 2 — « Formation en gestion de projets » : 3 jours

o une journée de formation « spécifique » consacrée à la présentation des outils des administrations entre l'introduction à la gestion de projet et la formation principale.

Les participants à la formation de 3 jours seront ainsi davantage à même de s'approprier les notions développées en raccrochant celles-ci à des outils concrets et réaliseront ainsi immédiatement des liens entre la théorie et la pratique.

Prérequis: une auto-évaluation permettra aux participants de déterminer leur niveau et à quelle formation s'inscrire.

— Lot 2 — « Conduire des réunions de projets », 2 jours de formation « transversale ».

La mission principale du prestataire de service consiste, par lot qui lui aura été attribué, en:

— la co-construction avec l'École des programmes de formations assurant non seulement la continuité et la cohérence entre chacune des formations du lot mais également avec les formations, méthodologies et outils spécifiques à chacune des administrations clientes;

— la mise en œuvre desdites formations;

— l'évaluation desdites formations en collaboration avec l'École et les administrations clientes.

Pour chaque formation, il sera demandé au prestataire de prévoir une évaluation ou plusieurs évaluations (voir infra, point 8) en vue de procéder aux éventuels adaptations/ajustements nécessaires.

La conception et la mise en œuvre de la formation se feront en étroite collaboration avec l'École qui assume le rôle de coordinateur pédagogique.

Étant donné le caractère « mixte » des formations, les administrations clientes participeront également activement à la préparation et à la mise en œuvre de celles-ci afin d'assurer une parfaite cohérence des contenus. Le premier groupe de chaque formation étant un groupe pilote, il se déroulera en présence d'un ou deux représentants des administrations clientes afin de permettre d'éventuelles adaptations des contenus à la demande de ceux-ci.

Les formations s'adressent aux membres du personnel des services des gouvernements wallon et de la communauté française et des Organismes d'intérêt public qui exercent des fonctions de conseils dans différents domaines (juridiques, ressources humaines, gestion de projets, budget/comptabilité, informatique, etc.) ou des fonctions d'encadrement (à savoir tout agent encadrant au moins une personne, en ce compris les mandataires) et en particulier:

— Lot 1 — « gérer des projets » :

o Pour la partie 1 — « introduction à la gestion de projets »: toute personne concernée par un projet: membre d'une équipe-projet, chef de projet, sponsor, responsable de suivi de la stratégie, etc.

o Pour la partie 2 — « formation en gestion de projets », chefs de projet, agents amenés à piloter des projets ou à les encadrer.

— Lot 2 — « conduire des réunions de projets »: chefs de projet, agents amenés à piloter des projets ou à les encadrer.

II.1.6. CPV code(s)

80000000 Education and training services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope****II.2.2. Information about options**

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Lot 1 — gérer des projets

1) Short description

Voir section II.1.5) Description succincte du marché.

2) CPV code(s)

80000000 Education and training services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Lot No: 2

Lot title: Lot 2 — conduire des réunions de projets

1) Short description

Voir section II.1.5) Description succincte du marché.

2) CPV code(s)

80000000 Education and training services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots****Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

En application de l'article 25 de l'arrêté royal du 14.1.2013, aucun cautionnement n'est exigé.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les délais et modalités de paiement sont conformes à l'article 160 de l'arrêté royal du 14.1.2013.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de déposer une offre, le soumissionnaire atteste ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61, §1 de l'arrêté royal du 15.7.2011, à savoir ne pas faire l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour:

- 1) participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du code pénal;
- 2) corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du code pénal;
- 3) fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;
- 4) blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11.1.1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

Afin de vérifier que le soumissionnaire ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61, §2 de l'arrêté royal du 15.7.2011, il est tenu de joindre à son offre:

- Une attestation de laquelle il ressort qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale. Pour être en règle, le soumissionnaire doit avoir transmis à l'Office national de Sécurité sociale toutes les déclarations requises jusque et y compris celles relatives à l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres et n'a pas, pour ces déclarations, une dette en cotisations supérieure à 3 000 EUR, ou a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement. Toutefois, même si la dette en cotisations est supérieure à 3 000 EUR, le soumissionnaire sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision d'attribuer, qu'il possède à l'égard de pouvoir(s) adjudicateur(s) une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 3 000 EUR près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de cotisations. Si le soumissionnaire n'est pas assujéti au paiement de cotisations ONSS, il veillera à fournir une attestation de laquelle il ressort qu'il est en règle avec ses obligations envers l'INASTI;
- Une déclaration sur l'honneur (original) certifiant ne pas se trouver dans une situation d'exclusion prévue aux articles 61, §2 de l'arrêté royal du 15.7.2011 dont le modèle figure en annexe 3.

Par leur participation à la procédure d'attribution, les entreprises déclarent implicitement ne pas se trouver dans une des situations d'exclusion et, en particulier, ne pas avoir enfreint,

dans le passé, la législation sociale entre autres en ce qui concerne les législations anti discrimination

Le pouvoir adjudicateur vérifiera néanmoins avant d'attribuer le marché la situation du soumissionnaire qui a déposé l'offre économiquement la plus avantageuse, soit directement en consultant les bases de données du Fédéral ou l'application Digiflow, soit, quand cette vérification préalable ne peut s'effectuer, en demandant au soumissionnaire de lui communiquer les attestations requises par la réglementation.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire joint obligatoirement à son offre:

— une déclaration bancaire correspondant au modèle fourni en annexe 4.

Si pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il est admis à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire joint obligatoirement à son offre:

— Une liste des principales prestations similaires à celles du présent marché exécutées au cours des trois dernières années (d'octobre 2014 à octobre 2016), indiquant les montants, les dates et les destinataires publics ou privés, dont au moins une référence pour un public équivalent à celui du présent marché. Les références seront appuyées par des certificats de bonne exécution joints à l'offre;

— La liste des formateurs qui interviendront dans le cadre du présent marché et, le cas échéant, les alternances envisagées entre formateurs. Cette liste est accompagnée des CV de chaque formateur proposé. Ces CV mentionneront les formations et expériences utiles dans le cadre des formations visées par le présent marché. Les formateurs proposés devront disposer d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la formation en gestion de processus;

— Une note synthétique (deux pages maximum) justifiant son savoir-faire, son efficacité et sa fiabilité en relation avec le présent marché;

— L'indication de la part du marché que l'adjudicataire a l'intention de sous-traiter. En raison du caractère intuitu personae de la prestation, le soumissionnaire joindra à son offre:

— l'identité du ou des sous-traitants;

— la part du marché qui sera effectivement confiée à chaque sous-traitant;

— la liste de ses ou de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur est confiée;

— le CV des membres du personnel du ou des sous-traitants affectés à la présente mission;

— l'engagement des sous-traitants d'exécuter effectivement les prestations en cas d'attribution du marché.

Le personnel affecté au projet devra posséder une maîtrise parfaite de la langue française.

La personne qui sera désignée par le prestataire de service en tant qu'interlocuteur du chef de projet formation de l'Ecole devra disposer d'une expérience d'au moins deux années dans le domaine de la gestion de missions de formation d'une envergure similaire à celle du présent marché; son CV devra être joint à l'offre.

Sauf cas de force majeure, le personnel de l'adjudicataire tel que proposé dans l'offre ne pourra pas être remplacé en cours de mission.

Si un formateur doit être remplacé, il le sera par un autre de compétences au moins égales à celles de la personne à remplacer. Le remplacement doit être autorisé préalablement par le fonctionnaire dirigeant.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, catégorie: N/A.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

EAPRGFWB-FT-MAN-GPRJ/2016-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 13.12.2016 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

15.12.2016 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 15.12.2016 - 10:00

Place:

EAP rue d'Harscamp 11 à 5000 Namur

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Les soumissionnaires ne peuvent être représentés à l'ouverture des offres que par 2 personnes au maximum.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

9.11.2016